



17 Route de Pau
65000 Tarbes

Tél : 06 52 61 52 42
email : fne65@fne-midipyrenees.fr
internet : <https://fne65.fr/>
Affiliée à **FNE Midi-Pyrénées** et
France Nature Environnement

France Nature Environnement 65 (FNE 65)

Fédération départementale d'associations de
protection de la Nature et de l'Environnement des
Hautes-Pyrénées

*Agréée au titre de l'article L.141-1
du Code de l'Environnement*

Le 11 janvier 2021

Objet : Antenne Maintenon
suppression, concertation

Jean-Bernard Sempastous,
Député,
10 rue St-Blaise
65200 Bagnères-de-Bigorre

Jean-Bernard,

Nous te remercions pour ton implication et intervention auprès d'Orange qui a été déterminante pour l'abandon du chantier de l'antenne de Maintenon. Nous avons eu écho du positionnement d'Orange par la presse, à travers notamment le communiqué qui a été repris par la Semaine des Pyrénées (<https://www.lasemainedespyrenees.fr/2021/01/06/bagneres-antenne-relais-de-maintenon-la-reaction-dorange/>).

Il nous apparaît que ce communiqué est bien en-deçà des propos qui t'ont été dit et que tu nous as rapportés.

En effet, Orange annonce juste avoir « décidé de suspendre les travaux » de ce projet d'installation, et non comme cela semblait t'avoir été affirmé, une suppression complète de cette installation aux Allées Maintenon. D'ailleurs il serait bien qu'Orange annonce qu'elle va reboucher le trou pour rendre crédible cette décision, en informant sur la date de réalisation (pour éviter tout nouveau blocage).

Il est bien annoncé une concertation mais elle semble restreinte aux seuls élu-e-s (, et même à lire de manière plus restrictive, aux seuls élu-e-s des communes concernées. (« Orange est prêt à travailler, en concertation avec les élus de la zone concernée »). Ce qui semble loin de ce tu as voulu, ce qui semble à nouveau t'exclure et exclu, comme d'habitude, les associations et les citoyen-n-e-s ?

C'est pourquoi nous revenons vers toi pour que tu obtiennes un document d'Orange annonçant, ainsi que cela t'a été dit :

- **l'abandon définitif** de ce site, du fait de sa qualité paysagère. Le choix des termes est important, suspension/suspendre n'est pas la même chose qu'abandon/abandonner ;
- **La mise en place d'un comité de pilotage incluant** non seulement les maires des communes concernées et la CCHB, mais aussi **les associations et collectifs impliqués** (La Voix verte des quartiers, Solidarité gerdoise stop Linky, Robins des toits 65, France Nature environnement 65), sans bien sur t'oublier.

Si cela n'était pas, nous ne pourrions guère qu'avoir le sentiment commun de nous faire rouler encore une fois dans la farine... Nous, c'est à dire, toi, les personnes et les associations qui ont

permis cette issue, trop temporaire et encore incertaine.

Dans l'attente d'un retour rapide de ta part, tu sais que tu peux compter sur nos mobilisations pour réussir à obtenir ce retrait définitif du projet d'implantation de l'antenne aux abords du site classé Vallon du Salut et le Bédât. Même si pour nous cette problématique n'est qu'une partie d'un ensemble plus complexe, nous resterons vigilant et actif pour défendre ce point de vue légitime.

Cordialement

Renaud de Bellefon
pour La Voix Verte des quartiers, Solidarité gerdoise Stop Linky, Robins des toits 65,
France Nature Environnement 65.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Bellefon', written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.